

# Guylaine Marcoux

Du nouveau dans les programmes  
et les interventions de la SHQ



# Une vision et des actions concrètes en habitation



7<sup>e</sup> Colloque biennal *Parce que l'avenir nous habite*  
Réseau québécois des OSBL d'habitation

[WWW.HABITATION.GOUV.QC.CA](http://WWW.HABITATION.GOUV.QC.CA)

# LES CONSTATS

# LES CONSTATS

## CONSULTATION PUBLIQUE

- Consultation présidée par M. Norbert Morin, député de Côte-du-Sud et whip adjoint du gouvernement.
  - Juin à décembre 2016
- Dépôt du rapport le 24 avril 2017.

# LES CONSTATS

## RAPPORT MORIN

1. Consolider et soutenir le réseau de mandataires et de partenaires de la Société d'habitation du Québec (SHQ) afin d'améliorer les services aux citoyens.
2. Impliquer davantage les municipalités dans le développement du logement social et abordable.
3. Mettre en place un outil d'aide à l'intention des demandeurs de logements sociaux afin de faciliter leurs démarches de recherche de logement.

# LES CONSTATS

## RAPPORT MORIN

4. Assurer le leadership du gouvernement en habitation par une meilleure complémentarité des interventions entre les différents ministères et organismes.
5. Maintenir les programmes de rénovation pour assurer la prospérité des régions.
6. Réviser le programme AccèsLogis Québec (ACL) afin de l'adapter aux diverses réalités régionales et d'accélérer la livraison des logements.

# LA VISION

# LA VISION

## PLAN STRATÉGIQUE DE LA SHQ

### VISION

D'ici 2021, être le chef de file en habitation, reconnu pour son engagement dans l'amélioration de la qualité de vie des citoyens du Québec et pour ses partenariats avec les collectivités.

# PLAN STRATÉGIQUE

## LES PRINCIPALES ORIENTATIONS

1. Assurer le leadership en habitation.
2. Améliorer la qualité de vie des citoyens.
3. Assurer le développement et l'innovation en habitation.

# LES ACTIONS

# LES ACTIONS

## CONSOLIDER LE RÉSEAU

- Évaluation de la faisabilité de déléguer certaines responsabilités aux partenaires.
- Mise en place d'une table de concertation permanente avec les acteurs en habitation.
- Poursuite des regroupements d'offices d'habitation.

# LES ACTIONS

## IMPLIQUER DAVANTAGE LES MUNICIPALITÉS

- Rôle accru aux municipalités et aux villes afin que les interventions gouvernementales soient adaptées aux régions.
- Entente avec la Ville de Montréal.

# LES ACTIONS

## METTRE EN PLACE UN GUICHET UNIQUE

- 4 décembre 2017 : annonce par la ministre de la mise sur pied d'un comité de travail visant la création d'un guichet unique.
- Le Réseau québécois des OSBL d'habitation sera un partenaire important dans cette démarche.

# LES ACTIONS

## ASSURER LE LEADERSHIP DE LA SHQ

- Participation active de la SHQ à de nombreux comités interministériels.
  - Allègements obtenus dans le dossier de la certification.
  - Bonification du programme d'aide financière pour l'installation de gicleurs.

# LES ACTIONS

## MAINTENIR LES PROGRAMMES DE RÉNOVATION

- Réinvestissement dans le programme Rénovation Québec (PRQ)
- Augmentation des investissements dans le programme RénoRégion (PRR)
- Réinvestissement dans le programme d'Amélioration des maisons d'hébergement (PAMH)

# LES ACTIONS

## REFONTE DU PROGRAMME ACL – CONSTATS

- Modèle de financement inadéquat et non adapté aux différentes réalités régionales.
- Processus d'approbation du programme lourds et complexes.
- Normes de réalisation trop nombreuses et trop exigeantes.

# LES ACTIONS

## REFONTE DU PROGRAMME ACL - CONSULTATION

- 4 décembre 2017 : rencontre de la table des partenaires en habitation présidée par la ministre.
- 15 décembre 2017 au 15 janvier 2018 : questionnaire sur la refonte du programme ACL auprès des partenaires.
- 22 février 2018 : rencontre de la table des partenaires en habitation présidée par la PDG de la SHQ.

# LES ACTIONS

## REFONTE DU PROGRAMME ACL – ORIENTATIONS

- Réduire les exigences et simplifier la gestion du programme.
- Revoir le mode de financement des projets en tenant compte des réalités économiques et régionales.
- Optimiser l'offre de services.
- Maintenir les éléments clés du programme actuel, notamment son objectif et la clientèle visée.

# LES ACTIONS

## REFONTE DU PROGRAMME ACL – ÉTAPES

- Finalisation des travaux de révision (en cours).
- Dépôt d'un projet de normes.
- Processus d'approbation et mise en œuvre.

MOT DE LA FIN...